

► Cabinet d'Orthodontie du Dr Olivier GALLIEN

Orthodontiste à BOURG EN BRESSE

📍 25 rue Victor Basch 01000 BOURG EN BRESSE

☎ Tel. : +33 4 74 22 09 13

🌐 dr-gallien-olivier.chirurgiens-dentistes.fr

Le bon usage des bains de bouche

Antiseptique, anti-infectieux ou en prévention des caries, comment choisir votre bain de bouche ?

LES BAINS DE BOUCHE « MÉDICAMENT »

Nous vous prescrivons un bain de bouche antiseptique à la suite d'une opération ou d'un détartrage, par exemple. L'objectif est alors de prévenir une infection grâce à la chlorhexidine, à l'hexétidine, à l'eau oxygénée...

Ces solutions doivent rester ponctuelles, en général pour quelques jours. Ne les dépassez pas.

En effet, à long terme, ce traitement pourrait provoquer une résistance bactérienne, un déséquilibre de la flore buccale (risque de mycoses), une coloration brunâtre des dents ou de la langue. Avec éventuellement une perturbation du goût.



LES BAINS DE BOUCHE À USAGE QUOTIDIEN

Pour compléter votre hygiène bucco-dentaire, choisissez un bain conçu pour être utilisé quotidiennement.

Les produits vendus dans le commerce (Listerine®, Colgate® Total®...) sont antiseptiques et anti-inflammatoires grâce aux huiles essentielles ou au triclosan qu'ils contiennent.

VOUS POSSÉDEZ UN ÉMAIL FRAGILE OU SENSIBLE ?

Optez pour un bain de bouche fluoré.

À SAVOIR

Une utilisation raisonnée des bains de bouche rafraîchit l'haleine et limite les problèmes de gencives.

Bien qu'efficace, le bain de bouche reste un complément et non un substitut au brossage quotidien et au passage du fil dentaire après le brossage du soir.